

Paris, le 14 novembre 2019

## Dans les petites villes, près des trois quarts des Maires se représenteront en 2020 en dépit des difficultés auxquelles ils sont confrontés

L'Association des Petites Villes de France, présidée par Christophe Bouillon, Député de Seine-Maritime et Maire honoraire de Canteleu, et dont Pierre Jarlier, Maire de Saint-Flour, est le Président délégué, a réalisé une enquête auprès des Maires des petites villes au sujet des élections municipales en mars 2020.

La France compte environ 4 000 petites villes (entre 2 500 et 25 000 habitants). Près de 400 maires de petites villes (soit environ 10%) ont répondu à l'enquête lancée par l'Association des Petites Villes de France à la fin du mois d'octobre.

**74% des maires interrogés envisagent de se représenter en 2020. 23% indiquent, au contraire, qu'ils ne seront pas candidats** à un nouveau mandat en mars prochain. La part importante de maires souhaitant se représenter s'explique en partie par l'important turn-over de 2014 dans les petites villes. La plupart des nouveaux élus en 2014 souhaitant effectuer un nouveau mandat. 3% des maires indiquent ne pas avoir encore pris leur décision. Ces chiffres sont relativement différents par rapport à d'autres enquêtes menées qui concernaient l'ensemble des maires. Il est probable que la part de maire ne souhaitant pas se représenter soit plus importante dans les villages et les communes rurales de moins de 2 500 habitants.

Parmi les maires de petites villes qui ne souhaitent pas se représenter, 58% mettent en avant la volonté de **ne pas faire trop de mandats**, 50% renoncent **en raison de leur âge**. Ils sont 26,5% à mettre en avant la **perte de marge de manœuvre financière au niveau communal** pour expliquer leur choix, 20% soulignent le **manque de considération** de l'Etat et 18,3% évoquent **l'absence d'un véritable statut de l' élu**. Les élus évoquent également, dans une moindre mesure, la lassitude (16,7%), les transferts de pouvoir à l'intercommunalité (16,5%) ou encore la charge de travail (15%).

Cette enquête conforte l'APVF dans ses combats récents, notamment sur la nécessaire stabilisation des dotations de l'Etat, le souhait d'une compensation à l'euro près des communes dans le cadre de la suppression de la taxe d'habitation, la mise en place de mesures de souplesse pour redonner du pouvoir aux maires au sein de l'intercommunalité ou encore la création d'un véritable statut de l' élu (augmentation des indemnités, accompagnement des élus en fin de mandat pour un retour à la vie professionnelle, clarification des conditions d'engagement de la responsabilité pénale ...). Ce sont ces mesures qui permettront au plus grand nombre d'accéder à des mandats électifs. L'APVF continuera donc à porter ces combats dans les prochains mois.

### Contact Presse

André ROBERT, Délégué général - 01 45 44 00 83 – 06 80 84 27 53 [arobert@apvf.asso.fr](mailto:arobert@apvf.asso.fr)

Clément CUNIN, Relations avec la presse - 01 45 44 63 99 – 07 69 63 96 96

[ccunin@apvf.asso.fr](mailto:ccunin@apvf.asso.fr)

Association des petites villes de France

« Porter la voix des maires des petites villes »

L'Association des petites villes de France fédère depuis 1990 les petites villes de 2.500 à 25.000 habitants, pour promouvoir leur rôle spécifique dans l'aménagement du territoire. Elle compte aujourd'hui près de 1200 adhérents, présents dans tous les départements de France métropolitaine et d'outre-mer.

